

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLY-EN-AUXOIS

## SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2018

<b>Membres du Conseil Municipal :</b>	<b>11</b>
<b>Membres en exercice :</b>	<b>10</b>
<b>Membres présents :</b>	<b>10</b>
<b>Membres votants :</b>	<b>10</b>
<b>Membres absents :</b>	<b>0</b>

Le seize février deux mil dix-huit à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Mlle Evelyne MONOT, Maire.

**Etaient présents :** Mlle CHAVONNAND Laëtitia, MM. AUZANNEAU Gilles, BAUDOT Hugues, COMMUNOD Luc, LACHOT Jean-Louis, PORCHEROT Robert, TOMMY-MARTIN François, Mmes RACLOT Julie, THIERRY Claire.

*Départ de M. AUZANNEAU Gilles à 21h15.*

**Secrétaire de séance :** Mme THIERRY Claire.

### MODIFICATION DES STATUTS DU SICECO

**1/2018**

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le Comité Syndical du SICECO a, par délibération du 1<sup>er</sup> février 2017, accepté la demande d'adhésion au Syndicat de 6 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale. L'arrêté préfectoral du 20 juin 2017 a entériné cette extension de périmètre.

Le Comité Syndical du SICECO a approuvé par une première délibération, le 8 décembre 2017, la demande d'adhésion de 11 EPCI dont voici la liste :

- La Communauté de communes de Pouilly-en-Auxois / Bligny-sur-Ouche (délibération du 3 février 2017)
- La Communauté de communes du Mirebellois et Fontenois (délibération du 15 février 2017)
- La Communauté de communes de Saulieu (délibération du 24 mars 2017)
- La Communauté de communes des Terres d'Auxois (délibération du 30 mars 2017)
- La Communauté d'agglomération de Beaune, Côte et Sud (délibération du 29 juin 2017)
- La Communauté de communes de Tille et Venelle (délibération du 29 août 2017)
- La Communauté de communes CAP Val de Saône (délibération du 19 septembre 2017)
- La Communauté de communes du Pays d'Arnay et Liernais (délibération du 20 septembre 2017)
- La Communauté de communes de Norge et Tille (délibération du 25 septembre 2017)
- La Communauté de communes du Pays d'Alésia et de la Seine (délibération du 16 novembre 2017)
- La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges (délibération du 28 novembre 2017)

Par une seconde délibération, le Comité Syndical du SICECO a décidé d'offrir un nouveau service à ses adhérents :

#### 7.9 – Service de maîtrise d'œuvre pour les travaux de voirie courants

Le Syndicat peut assurer, pour le compte des communes et EPCI membres qui en font la demande, des missions de maîtrise d'œuvre pour les travaux de voirie ou d'aménagement de l'espace public. Les travaux visés concernent, notamment, les rénovations, des petits aménagements..., hors travaux complexes.

La modalité de mise en œuvre de ce service est fixée par convention.

Madame le Maire précise que c'est au tour de l'ensemble des adhérents au SICECO, communes et EPCI, de se prononcer sur l'extension de périmètre et la modification de statuts. Elle propose au Conseil Municipal de les approuver.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 9 voix « Pour » et 1 abstention :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5214-27,  
Vu les délibérations des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale ci-dessus mentionnés,

Vu les délibérations annexées du Comité syndical du SICECO du 8 décembre 2017,

Vu le projet de Statuts du SICECO,

- APPROUVE l'adhésion des Etablissements publics de Coopération Intercommunale cités ci-dessus,
- APPROUVE la révision statutaire telle qu'elle a été adoptée par l'Assemblée générale du Comité syndical du SICECO en date du 8 décembre 2017,

- 
- AUTORISE Madame le Maire à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.
- 

## **SUBVENTION AU RASED**

2/2018

Mme le Maire donne lecture d'un courrier du SIVOS Eugène Spuller de Sombornon sollicitant une participation de la commune au RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) qui dispensent des aides spécialisées aux élèves d'écoles maternelles et élémentaires en grande difficulté. Leur travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants dans les classes, permet d'apporter en équipe une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉCIDE d'attribuer une subvention de 85,80 € (33 élèves x 2,60 € par élève),
  - DIT que cette dépense sera répartie sur les communes dont les élèves sont scolarisés à Villy-en-Auxois lors du calcul des frais de scolarité 2017/2018.
- 

## **VENTE DE BOIS**

3/2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉCIDE de mettre en vente du bois coupé dans une parcelle non soumise au régime forestier appartenant à la commune,
  - FIXE le prix à 30 € / stère,
  - PRÉCISE que le bois sera vendu par lot minimum de 10 stères dans la limite du stock disponible,
  - DIT que ce bois est réservé uniquement aux habitants de la commune.
- 

## **QUESTIONS DIVERSES**

### \* **Devis de l'entreprise GOBLED pour le balayage**

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise GOBLED d'un montant de 1 066,50 € HT pour trois passages de balayage des rues de la commune.

### \* **Devis de M. Éric MAURICE**

Le Conseil Municipal accepte le devis de M. Éric MAURICE d'un montant de 600 € pour la réfection des chéneaux du bâtiment de la salle des fêtes.

### \* **Devis de BOURGOGNE REPRO**

Le Conseil Municipal accepte le devis de BOURGOGNE REPRO d'un montant de 2 090 € HT pour l'achat d'un photocopieur couleur avec module de reliure.

### \* **Enquête sur le temps périscolaire**

Une enquête a été menée auprès des parents d'élèves pour connaître leurs besoins en temps périscolaires (avant et après les heures d'école). 22 familles ont répondu à cette enquête et les résultats ont été transmis à la Communauté de Communes des Terres d'Auxois, la commune n'ayant plus la compétence.

### \* **Dates des manifestations à venir**

10 mars : Foulère

4 mars : Commémoration des fusillés – Messe à 10h30

1<sup>er</sup> avril : Trail Alésia-Sombornon

26 mai : Fête des voisins à la Scie